

04 Le CléA ? Un parcours reconnu et certifié

Dispositif

Mutualisons nos énergies
pour un nouveau départ !



Je suis intéressé(e) ?

- Je présente alors ma candidature, avant le 16/05/25 par écrit, sur une page accompagnée si possible d'un CV
- Je la dépose auprès de ma Direction des Ressources humaines
- Je participe à un entretien organisé par les collectivités le 12/06/25

*Se mettre en mouvement
vers un nouveau métier !*

01

Un parcours sur une année

Pour qui ?

Les agents :

- En pré-usure professionnelle
- Réalisant le même métier depuis au moins 5 ans
- Approchant le milieu de carrière
- Ayant formulé une demande (ou souhait) de mobilité
- Volontaires



02

15 jours de formation avec le CNFPT

15 jours répartis de septembre 2025 à juin 2026 pour :

- Mieux se connaître et mieux connaître l'environnement territorial et ses métiers (bilan de compétences et entretiens personnalisés)
- Piloter et valoriser sa trajectoire professionnelle
- Se projeter, être en veille et se mettre en mouvement
- Développer ses compétences communicationnelles et relationnelles
- Se doter d'outils et de méthodes (CV, technique de recherches, etc.)
- Apprendre à apprendre

03

20 jours d'immersion en collectivités sur un nouveau métier

10 jours entre décembre 2025 et janvier 2026 et 10 jours entre avril et mai 2026 :

- Sur la base d'un catalogue métiers commun aux 7 collectivités, consultable auprès de votre Direction des Ressources Humaines :

Exemples :

"Je suis ripeur à la COVE, je souhaite découvrir le métier d'éco ambassadeur à la CA Sorgues du Comtat"

"Je suis auxiliaire de puériculture à LMV, je souhaite découvrir le métier de gestionnaire RH au Grand Avignon"

- Chaque stagiaire sera accompagné par un tuteur au sein des collectivités engagées. Le tutorat sera valorisé.